CDEN du 20 décembre 2013
Motion de l'UNSA-Education

Devant l'urgence de la situation

- L'Aude étant 2ème département le plus pauvre de France (derrière le 93),
- le département où plus de 10% des jeunes sont en difficulté de lecture,
- où 10% de la population bénéficie du RSA,
- où la ruralité et ses petites écoles n'est pas prise en compte dans les répartitions de postes académiques,
- où le taux d'encadrement d'élèves (appelé P/E) est décorrélé des besoins

- **Pour l'égal accès à l'éducation des enfants audois**
- **Pour l'amélioration des résultats scolaires**
- **Pour la prise en compte des difficultés scolaires de chacun**
- **Pour l'amélioration des conditions d'enseignement**
- **Nous demandons la mise en place d'un plan de rattrapage pluriannuel des postes avec**
    - une volonté de scolarisation des enfants de moins de 3 ans et la prévision de construction des salles de classes de la part des élus
    - un effort dans la dotation de « + de maîtres que de classes »
    - un mode de calcul du P/E tenant compte de notre caractère rural

Mesdames et messieurs le temps presse.

La récente enquête PISA, après celle de 2003, puis 2009, prouve – s'il fallait encore le prouver – que notre système éducatif ne permet plus aux enfants des classes sociales les plus fragiles de réussir.

Qu'avons-nous raté et qu'allons nous encore rater si nous ne faisons rien, là où nous nous trouvons, chacun à notre niveau de responsabilité !

Choisissons l'action et la mobilisation.

Agissons ensemble.